

romain⁶⁶. Face à la situation intérieure compliquée, il n'y avait pas seulement à la base de cette émission qu'une cause de prestige. De même que dans le cas de la série de pièces d'or de Sylla ou encore de l'émission militaire de Cn. Lentulus, il existait en effet une nécessité pour mobiliser à des fins de monnayage les importantes quantités de métaux thésaurisés auparavant. Les aurei provenant de l'émission de César - pesant env. 8,2 g, par rapport à la valeur répondaient à 25 deniers; il s'ensuit de là la proportion entre l'or et l'argent de 1:12, reliant ainsi à l'équivalence de l'époque précédant directement la conquête de la Gaule⁶⁷. La production des aurei et des quinaires englobait entre autres 4 135 livres d'or sortant de l'aerarium sanctum. Trois ans plus tard on consacra pour les besoins de l'atelier d'Etat près de 20 000 livres d'or⁶⁸.

Après la mort de César l'aerarium sanctum renfermait env. 175 000 000 deniers. Suétone⁶⁹ relate que le budget de l'Etat sous le consulat de César s'élevait à 80 000 000 deniers; une somme probablement deux fois plus grande a été utilisée pour le remboursement des dettes et le reste a été dépensé pour le développement de l'armée. D'après l'opinion de Pline l'Ancien⁷⁰, la fortune amassée à l'aerarium en l'an 49 av.J.-C. fût la plus importante jamais possédée par l'Etat romain. Une certaine imagination au sujet de sa véritable dimension est donnée par le témoignage de Patercule⁷¹. Selon sa relation César en l'an 46 av.J.-C. avait déposé dans la salle des coffres 600 000 000 sesterces obtenus de la vente des butins de guerre. Des quantités de métaux non moins considérables se trouvaient dans le trésor du temple sur le Capitole d'où en l'an 86 av.J.-C. Sylla emporta 9 000 livres d'or. La faction de Cinna a obtenu de cette même source une forte somme. De plus, comme l'indique Pline l'Ancien, Marius au moment de sa mort en l'an 86 av.J.-C. laissa 14 000 livres d'or et 6 000 livres d'argent provenant aussi du temple sur le Capitole⁷². Il est frappant que l'aerarium sanctum en dehors des pièces romaines ne comprenait aucune dénomination étrangère et à la fois le volume et la composition des butins et contributions d'alors dans une grande mesure prend en consi-